

JARNY MAG



photo : Rachel Foglia



TRAVAUX 4

645 000 €
de travaux
d'entretien en 2015



SANTÉ 7

Espoir et Vie :
ne laisser aucune
avance au cancer !



VIE CITOYENNE 8

AG des quartiers :
un dialogue libre et direct
avec la Municipalité



DÉVELOPPEMENT DURABLE 10

Jardins familiaux et pistes
cyclables : des projets concrets



ILS FONT JARNY 12

Hubert Libotte
ou le mouvement
perpétuel

AGENDA DE JANVIER À MAI 2016

DES MANIFESTATIONS ASSOCIATIVES PUBLIQUES A JARNY*

JANVIER

JEUDI 7 : loto-goûter de l'ARPA au centre Jules Romains, de 13h30 à 18h
DIMANCHE 10 : loto de l'Harmonie municipale de Jarny à la salle Jean Lurçat
JEUDI 14 : belote amicalistes de l'ARPA au centre Jules Romains, de 13h30 à 17h30
JEUDI 28 : thé dansant de l'ARPA au centre Jules Romains, de 14h30 à 18h30
DIMANCHE 31 : loto de l'Ecole primaire Langevin Wallon à la salle Jean Lurçat

FÉVRIER

JEUDI 4 : loto-goûter de l'ARPA au centre Jules Romains, de 13h30 à 18h
SAMEDI 6 : loto de l'association Askatasuna à la salle Jean Lurçat, 20h
DIMANCHE 7 : loto de l'USJ Pétanque à la salle Jean Lurçat
JEUDI 11 : belote amicalistes de l'ARPA au centre Jules Romains, de 13h30 à 17h30
SAMEDI 13 ET DIMANCHE 14 : salon des vigneron organisé par le Lion's Club
JEUDI 25 : thé dansant de l'ARPA au centre Jules Romains, de 14h30 à 18h30

MARS

SAMEDI 5 : bourse aux vêtements de l'Amicale du personnel communal, salle Jean Lurçat de 11h à 17h
DIMANCHE 6 : loto de l'Amicale du personnel communal, salle Jean Lurçat de 13h à 18h
JEUDI 10 : loto-goûter de l'ARPA au centre Jules Romains, de 13h30 à 18h
SAMEDI 12 : repas dansant années 80 de l'USJ Basket, salle Jean Lurçat à 20h
SAMEDI 12 : concert de la chorale Les Mômes au profit de Retina France, Espace Gérard Philippe à 20h30
DIMANCHE 13 : loto de la Boule jarnysienne à la salle Jean Lurçat
JEUDI 17 : belote amicalistes de l'ARPA au centre Jules Romains, de 13h30 à 17h30
SAMEDI 19 : animations pour enfants par le CALC, salle Jean Lurçat à 14h
SAMEDI 19 : cérémonie commémorative de la FNACA à Jarny, 18h
DIMANCHE 20 : salon du vitrail organisé par la MJC au centre Jules Romains à 14h
DIMANCHE 20 : défilé de Carnaval organisé par le CALC dans les rues de Jarny à 15h
MERCREDI 23 : repas de la FGRCF, salle Jean Lurçat à 12h30
SAMEDI 26 : bal organisé par l'USJ Tennis à la salle Jean Lurçat
DIMANCHE 27 : démonstration de zumba par la FCPE, salle Jean Lurçat à 14h
JEUDI 31 : thé dansant de l'ARPA au centre Jules Romains, de 14h30 à 18h30

AVRIL

DIMANCHE 3 : parcours du cœur par le Club Cœur et Santé au domaine de Moncel, de 9h à 18h
DIMANCHE 3 : loto de l'APE Mon école Mon avenir, salle Jean Lurçat à 13h
JEUDI 7 : loto-goûter de l'ARPA au centre Jules Romains, de 13h30 à 18h
SAMEDI 9 : loto de l'APE Les P'tits Pieds, salle Jean Lurçat à 14h
JEUDI 14 : belote amicalistes de l'ARPA au centre Jules Romains, de 13h30 à 17h30
SAMEDI 16 : braderie organisée par le Secours Populaire Français à la salle Jean Lurçat
SAMEDI 23 ET DIMANCHE 24 : Une rose un espoir dans les rues de Jarny, de 9h à 18h
DIMANCHE 24 : cérémonie commémorative à Jarny, 10h30
DIMANCHE 24 : portes ouvertes de la MJC au centre Jules Romains à 14h
JEUDI 28 : thé dansant de l'ARPA au centre Jules Romains, de 14h30 à 18h30

MAI

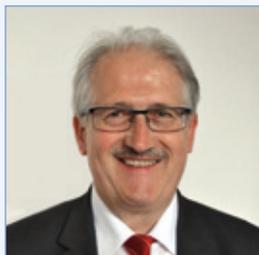
DIMANCHE 8 : repas de l'ACPG/CATM, salle Jean Lurçat à 12h
DIMANCHE 8 : cérémonie commémorative organisée par les associations patriotiques à Jarny, 11h
JEUDI 12 : loto-goûter de l'ARPA au centre Jules Romains, de 13h30 à 18h
JEUDI 19 : belote amicalistes de l'ARPA au centre Jules Romains, de 13h30 à 17h30
DIMANCHE 22 : concours annuel de la Boule jarnysienne au boulodrome de Moulinelle (grotte) à 14h
DIMANCHE 22 : loto des Baobabs, salle Jean Lurçat à 14h
JEUDI 26 : thé dansant de l'ARPA au centre Jules Romains, de 14h30 à 18h30

Ces informations proviennent des associations elles-mêmes, soit extraites des « fiches associations » adressées annuellement par le service Communication/Culture/Vie citoyenne, soit suite aux réservations de la salle Jean Lurçat auprès du service Accueil. La responsabilité de la Mairie n'est donc pas engagée en cas de manque, d'annulation, d'erreur ou de défaut de transmission des informations.

MAIRIE DE JARNY

Place Paul Mennegand ■ BP19 ■ 54801 Jarny cedex
Tél: 03 82 33 14 54 ■ Fax: 03 82 33 68 76
site Internet: <http://www.jarny.fr>

JARNY MAG - n° 21 - janvier 2016 ■ Directeur de la publication: Jacky Zanardo
Suivi de réalisation: service communication, Ville de Jarny ■ Crédit photo: Ville de Jarny
Conception & réalisation: anagram - 54000 Imprimé par: Digit'Offset - Marly à 4 400 exemplaires sur papier recyclé



Jacky Zanardo

Maire de Jarny
Président de la CCJ

Cultivons le vivre-ensemble

Nous ne pouvons pas commencer l'année 2016 sans nous retourner sur ce terrible 13 novembre 2015 où la barbarie a endeuillé Paris. Résistons collectivement à la haine et à la violence. Refusons l'inacceptable car comme l'histoire nous l'a enseigné, c'est en portant des idéaux que nous faisons reculer les ténèbres. La solidarité, la fraternité et la diversité doivent primer sur les logiques de repli, de stigmatisation et de division. La liberté, l'égalité et la fraternité sont plus fortes que le racisme et l'intégrisme. La politique, au sens noble du terme, doit faire vivre ces valeurs républicaines. C'est à elle de construire des dynamiques humaines et progressistes face aux défis d'aujourd'hui et de demain.

Il nous faut continuer à cultiver le vivre-ensemble. Il nous faut être unis pour demander plus de République, plus de services publics ainsi que des politiques culturelle, éducative et sportive ambitieuses. Et plutôt que de nouvelles lois, la protection de toute la population demande avant tout des moyens matériels et humains pour la justice, la police, la sécurité civile, les services de renseignement et la santé. En fin de compte, tous ces piliers de l'Etat-Nation et l'ensemble des budgets publics ont été sacrifiés sur l'autel des politiques d'austérité des gouvernements successifs au profit des marchés financiers.

C'est dans ce contexte que pour cette nouvelle année, je formule le vœu que les mots résistance, progrès, humanité, paix, solidarité, liberté, égalité, fraternité soient sur toutes les lèvres. Au nom de la Municipalité, je souhaite à tous les Jarnysiens et Jarnysiennes ainsi qu'à leur famille, une bonne et heureuse année 2016.

645 000 € DE TRAVAUX D'ENTRETIEN en 2015

Malgré une gestion des finances municipales rendue difficile par la baisse drastique des dotations de l'Etat aux collectivités qui représente une perte cumulée de 600 000 € sur le budget municipal, la Ville continue d'investir pour poursuivre le développement de Jarny et accroître son attractivité.

Les espaces et bâtiments publics sont entretenus et rénovés tout en rationalisant les dépenses car le cadre de vie des habitants doit être impacté le moins possible par ces décisions gouvernementales mortifères. Cette année encore, environ 645 000 € ont été investis dans tous les quartiers de la commune.

Pour faire face à la diminution des recettes, les services techniques municipaux ont été mis à contribution et se sont recentrés sur l'entretien et la maintenance du patrimoine communal ainsi que l'exécution de nouveaux travaux. Pour ce faire, la polyvalence entre les services a été développée. De plus, ces derniers ont été dégagés de leur mission de soutien technique et logistique aux associations.

Désormais, les manifestations associatives sont organisées sans l'accompagnement des services municipaux. Auparavant, une trentaine d'événements associatifs bénéficiait du soutien des services techniques avec en moyenne 2 agents mobilisés pour chacun d'entre eux soit environ 750 heures de travail.

Ainsi, cette année, moins de travaux ont été confiés à des entreprises pour être réalisés en interne comme par exemple au château de Moncel, à l'école de musique, à la salle de quartier de Moulinelle, sur les terrains de tennis couverts et à la salle Auguste Delaune. Cette internalisation des travaux a permis à la Ville de réaliser 40 % d'économies sur ces aménagements soit 16 000 €. ■



TRAVAUX DE VOIRIE : 267 350 €

Rue Charles Gounod, de la rue Albert 1^{er} à la rue Mozart : réfection de trottoir et de la rive de chaussée (26 500 €)



Rue des Tilleuls : réfection de l'axe de la chaussée (14 250 €)



Rue de la Commune de Paris : réfection de trottoir (16 885 €)

Rue Erckmann Chatrian /place Leclerc : réfection de trottoir (9 720 €) • **Rue Mozart :** abaissé de trottoir au niveau du carrefour à feux tricolores (3 820 €) • **Rue Curie :** réfection de trottoir (8 320 €) • **Route de Tichémont :** création d'un trottoir (9 850 €) • **Rue des Ormes :** réfection de trottoir (10 450 €) • **Rue des Ecoles :** création d'un accès à l'école (1 690 €) • **Rue de Rome :** reprise de la chaussée (4 650 €) • **Avenue Wilson :** réfection de trottoir (10 000 €) • **Impasse du Commerce :** réfection de trottoir (4 395 €) • **Rue Paul Déroutède/impasse Jeanne D'arc :** scellement d'un tampon de regard et pose d'un acco-drain (4 000 €) • **Rue du Bois du Four :** reprise de voirie (3 790 €) • **Rue du 11 novembre :** création d'abaissés de trottoir (4 525 €) • **Rue du Point du Jour :** rénovation de 30 mètres linéaires d'un mur de soutènement (86 400 €)



Rue du Bois du Four : rénovation de l'accotement (28 885 €)

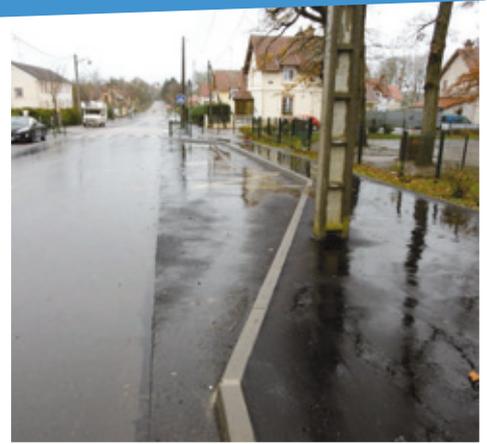


Rue Simon Macherez : réfection d'usoir (19 220 €)

TRAVAUX DANS LES BÂTIMENTS SCOLAIRES ET À LEURS ABORDS : 173 025 €



Ecole Saint Exupéry : changement de 84 fenêtres et mise en place de stores (95 000 €), reprise de l'enrobé dans la cour (6 925 €) et aménagement d'un chemin piéton (3 920 €)



Rue des Ecoles : création d'une sortie pour les enfants de l'école avec la pose d'un portail et la création d'un cheminement et aménagement d'un arrêt de bus (11 700 €)



Ecoles Pablo Picasso/Irène Joliot Curie : création de 2 rampes d'accès pour personne à mobilité réduite (23 900 €)



Ecole primaire Langevin Wallon : aménagement de places de stationnement pour personne à mobilité réduite et de 2 abaissés de trottoir (5 300 €)

Ecole Marcel Pagnol : aménagement d'un préau (18 000 €) et de places de stationnement pour personne à mobilité réduite (6 400 €) • **Ecole maternelle Langevin Wallon :** aménagement de places de stationnement pour personne à mobilité réduite (1 880 €)

TRAVAUX DANS LES BÂTIMENTS SPORTIFS ET À LEURS ABORDS : 139 100 €



Terrains de tennis couverts rue Victor Hugo : remise à niveau d'un terrain et mise en peinture des 2 terrains (8 050 €), changement de clôture extérieure (16 000 €)

Salle Auguste Delaune : rénovation du revêtement de sol (105 000 €) et aménagement de places de stationnement pour personne à mobilité réduite (4 550 €) ainsi qu'une rampe d'accès (5 500 €)



TRAVAUX DANS D'AUTRES BÂTIMENTS MUNICIPAUX : 64 820 €



Château de Moncel : aménagement d'une rampe et d'un cheminement d'accès (36 800 €), réfection de portes (6 720 €), mise en accessibilité et installation d'un nouvel éclairage dans la salle des lavabos (6 400 €)

Ecole de musique : mise en peinture de la grande salle, du couloir et de la salle de chant en rez-de-chaussée, vernissage du plancher de la salle de chant (6 000 €) et sécurisation de l'accès à l'arrière du bâtiment (2 400 €)



Salle de quartier de Moulinelle, rue du Champ Tortu : création de toilettes pour personne à mobilité réduite (6 500 €)



NOUVEAU BANC AU SQUARE TOUSSAINT

A la demande des anciens combattants, les employés du service Proximité ont installé fin septembre 2015 un nouveau banc au square Toussaint, à côté du monument aux morts.

Coût de l'installation (matériel et pose) : 1 700 € TTC

DANS LE DOMAINE SPORTIF

Salle Auguste Delaune

Les travaux de réfection du revêtement de sol de la salle Auguste Delaune ont duré plus d'un mois au cours de l'été 2015. Ils ont porté sur la dépose du sol existant, le ponçage et la pose d'un revêtement permettant une pratique sportive multiple et notamment celle du handisport (surface adaptée à la pratique en fauteuil roulant).

La réception des travaux a eu lieu le samedi 19 septembre 2015.

Le montant des travaux s'est élevé à 105 000 € TTC



Terrains de tennis rue Victor Hugo

Des travaux de ragréage et de remise en peinture du sol d'un terrain de tennis couvert, situé rue Victor Hugo, ont été réalisés en régie durant cet été. **Coût des travaux (matériel et main d'œuvre) : 8 050 € TTC**

De plus, le grillage des terrains des courts de tennis situés rue Victor Hugo a été remplacé courant novembre 2015.

Coût des travaux : 16 000 € TTC



TRAVAUX DE SÉCURISATION



Des travaux de sécurisation à l'école municipale de musique ont été réalisés à l'automne dernier. Ils consistaient à fermer l'accès arrière du bâtiment pour une question de sécurité. **Coût des travaux : 2 400 € TTC**

Courant décembre 2015, c'était au tour de la Maison d'Elsa de faire l'objet de travaux de sécurisation. Des caméras ont été installées à l'arrière du bâtiment.

RÉNOVATION DES GRILLES DU CHÂTEAU DE MONCEL

Après modification et mise en peinture, les grilles du château de Moncel ont été réinstallées les jeudi 3 et vendredi 4 décembre 2015.

Coût de cette réfection : 6 720 € TTC



ESPOIR ET VIE : ne laisser aucune avance au cancer !

Les progrès de la recherche médicale ont permis des avancées significatives dans la lutte contre le cancer. Quels que soient les différents taux de réussite des traitements, il est une donnée décisive dans chaque cancer : la précocité de la détection du mal. Prendre de vitesse le cancer est donc une donnée essentielle notamment dans le cas du cancer du sein. Pour en parler : rencontre avec Nadine Arnaud et Anne Marpoux-Joumard.



Toute association a pour ambition de réunir des personnes volontaires autour d'un projet commun. "Espoir et Vie", comme son nom l'indique on ne peut plus clairement, nourrit l'espoir raisonnable de vivre en bonne santé le temps imparti à l'espèce humaine. En l'occurrence ce que l'on qualifie d'espérance de vie est en progression constante grâce aux avancées de la médecine et des autres sciences qui la servent. Parmi les combats pour la vie, figure en bonne place celui que livrent les forces unies (médicales et associatives) contre le cancer du sein qui agresse presque exclusivement les femmes.

LA DOUBLE LECTURE

Comme tout au départ est une question de vigilance pour ne pas laisser la maladie s'incruster insidieusement dans le sein d'une femme, Anne et Nadine résumant tout le sens de leur axe de combat : "augmenter le dépistage pour augmenter le taux de guérison". C'est presque aussi simple que ça, pourrait-on dire, et c'est d'autant plus bête de ne pas adopter ce simplissime geste de protection. Les responsables associatives ajoutent une nouvelle arme préventive pour laisser encore moins de chance au mal sournois :

"entre 50 et 74 ans, le dépistage du cancer par mammographie permet de détecter environ 50% des cancers du sein. Depuis ces dix dernières années, le taux de guérison a progressé de 15% ; ce qui est appréciable. Mais depuis un certain temps, toute mammographie normale ou montrant des images bénignes est relue systématiquement par un deuxième radiologue. L'interprétation d'une mammographie est en effet un acte difficile et il est toujours possible qu'une petite lésion passe inaperçue aux yeux d'un premier lecteur."

En terme de chiffres, les militantes d' "Espoir et Vie" notent que :

"le taux de détection est de 6 à 7 cancers pour 1 000 femmes dépistées. Si 3% sont détectés à la première lecture de la radiographie, à la deuxième cela monte à 6,2%, c'est dire l'importance de la double lecture."

ACTION MILITANTE

En entendant le terme de militantisme, Anne et Nadine ne se sont pas offusquées. Bien au contraire, elles se revendiquent d'une action de caractère militant.

"Quand on organise des actions de sensibilisation et des conférences avec Madame le docteur Dietsch, notre Présidente, dans les lycées comme Jean Zay avec la participation de 145 filles et garçons ensemble, quand on tient une conférence à Homécourt en partenariat avec l'Institut de Cancérologie Lorraine, quand on propose des ateliers sur la préparation de produits naturels, quand on organise la projection de films suivis de débats (etc.), on peut parler de militantisme sans hésitation. Au final, si certains peuvent penser que la prévention coûte cher, elle est considérablement moins chère que les soins. Et comme il s'agit de la vie humaine, ça vaut le coup de tout faire pour la protéger."

TOUS ET TOUTES CONCERNÉS

On l'aura compris, le message principal adressé par les animatrices d' "Espoir et

Vie" est le bien-fondé de la double lecture et elles ont pour objectif d'augmenter la participation des femmes du territoire des trois intercommunalités (CCPO-CCPB et CCJ) au programme de dépistage. L'aide précieuse des associations du secteur et singulièrement celle de la Ville de Jarny sont très appréciées car elles participent à toutes les initiatives prises par l'association "Espoir et Vie".

Nous savons qu'une Française sur neuf (voire huit) devra un jour se battre contre un cancer du sein. Se battre est bien le mot, car vaincre le cancer du sein constitue un vrai marathon, dont la grande majorité des femmes sortent gagnantes. Cela éclaire le sens de l'activité des associations comme "Espoir et Vie", en soutien aux progrès de la médecine qui permettront toujours bien plus de victoires. ■

ESPOIR ET VIE

Centre Hospitalier de Brie
31 avenue Albert de Brie
54150 BRIEY

Présidente :

Nadine ARNAULT
nadine.arnault@briey-cable.com
06 75 45 34 94

Référente sur Jarny :

Anne MARPAUX-JOUMARD
annecesvic@hotmail.fr
06 58 72 37 67



ASSEMBLÉES GÉNÉRALES DES QUARTIERS : un dialogue libre et direct avec la Municipalité

Comme chaque année, le Maire et l'équipe municipale ont rencontré les Jarnysiens à l'occasion des assemblées générales des quartiers qui ont eu lieu les 12 et 16 novembre derniers aux Lotissements, à Moulinelle, à Droitaumont et au Centre-Gare. Lors de ces traditionnelles rencontres, la vie des quartiers et de l'ensemble de la ville a été abordée. Les référents des comités de quartier ont fait le point sur leurs activités durant l'année écoulée. Et les participants ont quant à eux posé des questions très variées.

AUX LOTISSEMENTS ONT ÉTÉ ÉVOQUÉS :

- le ramassage des déchets verts avec une demande portant sur le prolongement de la collecte jusqu'en novembre
- des problèmes de stationnement rue Albert 1^{er} et rue Diderot
- le devenir du projet de construction d'un parking par la Ville aux abords du lycée
- la voirie dégradée rue Albert Lebrun
- le manque de visibilité sur le rond-point du cimetière en venant de l'avenue Wilson.

A MOULINELLE, LES QUESTIONS ONT PORTÉ SUR :

- les impôts locaux
- le fleurissement de la grotte ainsi que l'abattage de sapins à proximité du kiosque et l'aménagement d'un chemin en pavés
- la balayeuse
- le déploiement de la fibre optique
- la location de la salle de quartier de Moulinelle ainsi que son aménagement intérieur
- le parking de l'ancienne CANAM.

A DROITAUMONT, IL A ÉTÉ QUESTION DE :

- peupliers très hauts rue des Vignes dont les feuilles mortes bouchent les chenaux
- la dégradation du pont sur l'Yron vers Droitaumont-village
- la route reliant Droitaumont à Friaucelle
- l'absence d'un abri de bus à Droitaumont-village pour abriter les jeunes en cas de mauvais temps
- les effondrements miniers
- des micro-coupures en matière de connexion Internet
- la future rénovation de la chaussée avenue Wilson.

AU CENTRE-GARE ONT ÉTÉ ABORDÉES LES PROBLÉMATIQUES SUIVANTES :

- les problèmes de stationnement aux cités du Grand Breuil et impasse de Verdun
- le non-respect de la limitation à 30 km/h rue de l'Yron ainsi que des problèmes de voisinage
- la communauté de communes du Jarnisy
- les déjections canines aux abords de la chapelle.

CONSEIL DE JEUNES : vivre sa ville

L'élection des 15 membres qui composent la nouvelle instance ont eu lieu dans les 5 écoles élémentaires et les 2 collèges de la commune le 9 décembre 2015 : journée nationale de la laïcité.

Les jeunes élus se réuniront dès le mois de janvier pour le premier Conseil de Jeunes afin d'élire le ou la premier(e) jeune magistrat(e) de la commune.



La Municipalité a souhaité mettre en place un Conseil de Jeunes (CDJ) pour favoriser une réelle participation des jeunes à la vie de la commune.



RÉGLEMENTATION SUR LA DIVAGATION DES CHIENS ET DES CHATS DÉFINITION DE L'ÉTAT DE DIVAGATION

L'article L. 211-23 du Code Rural donne deux définitions, l'une applicable aux chiens, l'autre aux chats.

Est considéré comme divaguant, tout chien qui, en dehors d'une action de chasse ou de la garde d'un troupeau, n'est plus sous la surveillance effective de son maître, se trouve hors de portée de voix de celui-ci ou de tout instrument sonore permettant son rappel, ou qui est éloigné de son propriétaire ou de la personne qui en est responsable, d'une distance de plus de cent mètres. Tout chien abandonné, livré à son seul instinct, est considéré comme en état de divagation.

Est également considéré comme divaguant, tout chat non identifié se trouvant à plus de deux cents mètres des habitations ou tout chat trouvé à plus de 1000 mètres du domicile de son maître et qui n'est pas sous la surveillance immédiate de celui-ci, ainsi que tout chat dont le propriétaire n'est pas connu et qui est saisi sur la voie publique ou sur la propriété d'autrui.

La détente des chiens, c'est-à-dire le fait de lâcher son chien et de le laisser se promener, est une pratique courante. Bien souvent interdite dans les espaces urbains (en tout cas hors de zones appropriées), cette pratique se trouve l'être parfois aussi dans la nature.

La loi n° 83 629 du 12 juillet 1983 stipule que *"dans les lieux publics ou ouverts au public, les chiens doivent être tenus en laisse"*. Cette loi concerne les activités de sécurité, modifiée par la loi du 18 mars 2003 sur la sécurité intérieure. En fait, elle n'implique donc aucune tolérance vis-à-vis de cette pratique en France. Vous risquez une contravention de 1^{ère} classe (maximum 38 €) voire de 2^{ème} classe (maximum 150 €) si votre animal est un chien de 1^{ère} ou 2^{ème} catégorie. Dans ce cas, il doit être également muselé.

"Dans les bois et forêts, il est interdit de promener des chiens non tenus en laisse en dehors des allées forestières pendant la période du 15 avril au 30 juin." (Arrêté du 16/03/1955 modifié par l'arrêté du 31/07/1989 relatif à la police de la chasse)

Il faut donc penser à garder son chien en laisse dans ces espaces durant la période indiquée. Cela sous-entend donc qu'il est autorisé de détendre son chien dans les bois et forêts du 1^{er} juillet au 14 avril. Il n'est bien sûr pas question de divagation qui elle, reste interdite toute l'année sur l'espace public et privé.

Dans tous les cas, la divagation est interdite et expose à des sanctions. Pour les propriétaires qui laissent leurs chiens divaguer à leur guise, il y a un risque que l'animal cause un accident de la circulation, morde un passant, terrorise des personnes qui ne sont pas familières des chiens ou se mette à poursuivre tout ce qui se déplace un peu rapidement. Dans tous les cas, la responsabilité civile du propriétaire est engagée.

L'article 1385 du Code civil dispose que *"le propriétaire d'un animal, ou celui qui s'en sert, pendant qu'il est à son usage, est responsable du dommage que l'animal a causé, soit que l'animal fût sous sa garde, soit qu'il fût égaré ou échappé."* : il faut que l'animal ait causé un dommage (l'existence d'un dommage est une condition de la responsabilité). ■

BUDGET PARTICIPATIF 2016 OÙ EN EST-ON ?

Le budget participatif donne aux Jarnysiens la possibilité de choisir les investissements à réaliser dans leur quartier et leur ville en matière de voirie, sécurité et cadre de vie.

5 ÉTAPES JALONNENT CETTE PROCÉDURE :

la concertation : de fin septembre à novembre 2015

l'expertise technique et financière : d'octobre 2015 à janvier 2016

l'information : en janvier et février 2016

le vote : du 1^{er} au 29 février 2016

la finalisation de la procédure (dépouillement des résultats, communication sur les travaux retenus) : mars 2016

La première et la seconde étape sont désormais achevées. Une centaine de demandes a été formulée soit par le biais de notre site Internet soit par le formulaire de concertation publié dans Jarny Mag d'octobre et mis à disposition dans divers lieux publics. Toutes ces suggestions ont été analysées par les services municipaux pour déterminer, dans un premier temps, leur recevabilité car ne seront soumis au vote des Jarnysiens que les projets qui entrent dans le cadre des critères de recevabilité déterminés par la Ville (correspondre à une dépense d'investissement inférieure à 40 000 €, ne pas entrer dans le cadre de l'entretien régulier de l'espace public ni d'un projet en cours...). Les demandes ont ensuite été déclinées en programmes de travaux et chiffrées. Nous sommes désormais entrés dans la phase d'information avec une réunion de présentation des projets, en présence des comités de quartier et des personnes ayant émis des propositions de travaux, mercredi 27 janvier 2016, ainsi qu'une mise en ligne de ces projets sur notre site Internet, à la même période. Ainsi, les Jarnysiennes et Jarnysiens pourront voter en toute connaissance de cause du 1^{er} au 29 février 2016 soit à la mairie soit par le biais du site Internet de la Ville.

Pour plus de précisions sur le budget participatif, consultez la charte d'utilisation sur le site www.jarny.fr

**PARTICIPEZ À LA
RÉUNION DE PRÉSENTATION
DES PROJETS DES JARNYSIENS :**

**mercredi 27 janvier 2016
à 18 heures en mairie**

**Puis votez du 1^{er} au 29 février 2016
sur le site www.jarny.fr ou en mairie.**

JARDINS FAMILIAUX ET PISTES CYCLABLES : des projets concrets de développement durable

Répondre au besoin du présent sans compromettre l'avenir, telle est la définition de la notion de "développement durable". La Municipalité de Jarny accorde à cette nouvelle philosophie de vie en société une importance particulière et travaille à ses applications concrètes. Ainsi en est-il de la question des jardins familiaux et des pistes cyclables dont nous entretient monsieur Denis Wey, conseiller municipal délégué.

JARDINS FAMILIAUX

Qu'on les appelle jardins familiaux, jardins ouvriers, jardins urbains ou périurbains, ils répondent à une double nécessité : celle du plaisir de cultiver son petit bout de terre et celle économique d'y faire pousser des légumes authentiques qu'on n'aura pas à acheter. Pour Denis Wey,

"il y a une tradition ancienne à Jarny où l'urbanisation par l'implantation de logements ouvriers et par la suite de lotissements a fait toute sa place à l'espace jardin. Pour des raisons diverses, la pratique s'est un peu diluée et on a assisté à un recul des jardins familiaux qui reviennent au goût du jour."

La commune constatant ce regain d'intérêt a donc décidé comme le déclare Monsieur Wey de :

"rechercher des terrains communaux disponibles, de les recenser en vue de les mettre à la disposition des gens intéressés par la pratique du jardinage. Et pour l'instant, des terrains déjà destinés au jardinage ont été trouvés. Nous effectuons désormais les démarches auprès des utilisateurs qui ne les exploitent plus, afin de leur demander de les restituer à la commune."

Comme chacun le sait, Jarny est composée de quatre quartiers et comme le précise Monsieur le conseiller délégué :

"l'objectif est d'en créer un par quartier et nous lançons d'ores et déjà trois projets qui seront proposés durant cet hiver dans les quartiers de Moulinelle et de Droitaumont."

Quant à la question de la surface accordée à chaque parcelle, Monsieur Wey indique avec bon sens que :

"la Municipalité attend de connaître le nombre de demandeurs et si beaucoup s'inscrivent, nous aurons recours à un tirage au sort. Mais ce sera pour un an et ceux qui n'auront pas de parcelle cette année en obtiendront l'année prochaine."

C'est en mairie que les personnes intéressées doivent se procurer le règlement d'inscription afin que la répartition puisse se faire au printemps. Monsieur Wey en précise les conditions :

"être Jarnysien, s'engager à ne pas vendre sa production, laisser le terrain dans le même état qu'au début du prêt."

Pour l'heure, la Municipalité a recensé près de 800 m² qu'elle souhaite diviser en parcelles de 30 m² au minimum.

Par la voix de son conseiller délégué, la commune insiste sur le fond de sa démarche :

"répondre aux souhaits de chacun et créer du lien. Nous mettrons les parcelles gratuitement à la disposition des usagers qui devront par contre s'occuper du reste. Avec Sabine Mébarki, ma collègue au conseil municipal, nous animons et suivons cette action avec un grand engagement personnel."

PISTES CYCLABLES

Pour être précis, il est utile de souligner qu'un aménagement cyclable porte sur des itinéraires destinés exclusivement aux cyclistes. Mais à Jarny, Denis Wey qui suit cette question avec d'autres élus, Olivier Tritz (1^{er} adjoint), Sabine Mébarki, Daniel Dantonel et Dominique Filippi (conseillers municipaux), précise que :

"ce projet qui figure dans notre programme municipal, consiste à définir et recommander des itinéraires pour ce que l'on appelle la circulation douce. Cela ne concerne pas uniquement des pistes cyclables, mais un ensemble de marquages au sol pour guider les usagers depuis leur quartier jusqu'aux établissements publics tels que la mairie, l'aquapôle, les établissements scolaires, la gare..."

Afin de faciliter ces déplacements "doux", des panneaux seront apposés pour préciser les itinéraires conseillés.

"Pour réaliser les itinéraires, nous nous sommes entourés des meilleurs connaisseurs de la question : les marcheurs et les cyclistes de Jarny." Denis Wey indique que "grâce à eux, les itinéraires ont été mis au point. Dans chaque quartier, un circuit spécifique vers les endroits déjà cités est proposé avec l'objectif d'inciter à recourir à la circulation douce dans un esprit de développement durable. Afin de compléter ce dispositif, nous allons développer les zones 30 en commençant par Moulinelle et Droitaumont."

Le développement durable vise bien à prendre en compte, outre l'économie, les aspects environnementaux et sociaux qui sont liés à des enjeux de long terme. ■



Dépôts sauvages

Nous observons régulièrement des dépôts et des décharges sauvages sur différents sites du territoire communal. Jeter ses déchets encombrants sur un trottoir, au coin d'un bois, au bord d'un chemin ou d'un ruisseau est la preuve d'une grande incivilité et entraîne une dégradation de notre environnement : nuisances visuelles et olfactives, pollution de l'eau et du sol.

COMBIEN DE TONNES PAR AN ?

30 tonnes de dépôts sauvages ont été collectées sur Jarny en 2015 par les agents municipaux.

QUEL COÛT POUR LA VILLE ?

Le ramassage des dépôts sauvages coûte plus de 15 000€ par an à la Ville : camion, agents, élimination des déchets.

QUE RISQUE-T-ON ?

Le dépôt sauvage de déchets est interdit par la loi du 15 juillet 1975 et **passible d'amende pouvant aller jusqu'à 1 500€**. (Article L541-2 et L541-3 du Code de l'Environnement). De même, le fait d'apporter les déchets en utilisant un véhicule est un facteur aggravant et nul n'est autorisé à rajouter des déchets sur un dépôt sauvage.



DÉCHETS ABANDONNÉS, QUELLE DURÉE DE VIE ?

Mégot de cigarette :

de 1 à 2 ans

Huile de vidange :

5 à 10 ans

Canette - conserve :

10 à 100 ans

Pneu en caoutchouc :

100 ans

Objet en polystyrène :

80 ans

Bouteille plastique :

100 à 1 000 ans

Pile au mercure :

200 ans

Sac en plastique :

450 ans

Bouteille en verre :

4 000 ans



APPEL AU CIVISME ET À LA PROPRETÉ !

Rappelons qu'au-delà de l'atteinte portée à l'environnement par le risque de pollution, ces dépôts sauvages représentent un coût supplémentaire pour la collectivité qui doit organiser l'enlèvement des déchets et le nettoyage des sites concernées. Toute personne constatant un ou des dépôts sauvages est invitée à contacter les services techniques (numéro vert : 0 800 88 10 86) afin de préciser le lieu du dépôt ainsi que son volume et toutes autres informations pouvant être nécessaires dans ce cas.

INFORMATIONS UTILES POUR DÉPOSER VOS DÉCHETS

Déchetterie de Conflans-en-Jarnisy (ouverte tous les jours sauf mardi et dimanche de 9h à 12h et de 13h à 17h)

Collecte des végétaux : ramassage tous les 15 jours de mars à novembre

Collecte des encombrants : sur rendez-vous

Pour plus d'informations : www.sirtom.fr ou 03 82 20 22 00.

Circulation des véhicules sur les chemins communaux

Afin de répondre à la problématique de la circulation des véhicules motorisés dans les espaces naturels de la commune, la Ville a adopté un arrêté municipal interdisant la circulation des véhicules à moteurs de tous genres (4x4, moto, quad...) sur les chemins communaux suivants :

- le chemin rural de Jarny à Bruville,
- le chemin du ruisseau des Rouaux de la rue du Champ Tortu à la route de Giraumont,
- le chemin du lieu-dit "Le Petit Etang" de la rue des Mines à la rue Pasteur,
- le chemin rural dit de l'Ozeraille de la rue du 19 mars 1962,
- les chemins sur le carreau de Mine de Droitaumont,
- le chemin rural dit "du Bois de Droitaumont",
- le chemin longeant l'Yron de la rue Emile Zola à la rue de la Cartoucherie,
- le chemin du Marais de Droitaumont de la rue de la Cartoucherie à la rue Bossuet,
- le chemin rural de Ville-sur-Yron à Droitaumont,
- le chemin rural dit "de Gêruville".

Ce dispositif a été pris afin de préserver les espaces et espèces remarquables du territoire (une partie est classée Natura 2000), de maintenir la qualité de vie des habitants (randonneurs, cyclistes) et de lutter contre la dégradation des voies de circulation.

Cette interdiction de circuler sera matérialisée sur le terrain par des panneaux et barrières.

Elle ne s'applique pas aux propriétaires et ayants droit pour accéder à leur parcelle, aux véhicules utilisés à des fins professionnelles d'exploitation ou aux véhicules destinés à assurer une mission de service public. ■



HUBERT LIBOTTE ou le mouvement

Présente-t-on encore Hubert Libotte à Jarny ? Personnalité hors norme, l'homme est de ceux dont on dit qu'ils se sont fait tout seul. La vérité est bien évidemment toujours différente car comme le disait Saint-Exupéry : *“dans la vie, il n'y a pas de solutions ; il y a des forces en marche : il faut les créer et les solutions suivent.”* Hubert Libotte a toute sa vie été, et reste, force d'entraînement et de solutions.



Même en survolant à grands traits la vie d'Hubert Libotte, il est frappant de constater la densité et la permanence des expérimentations de toutes sortes qu'il a inventées et conduites dans les domaines de l'économie en général et sociale en particulier. La nécessité vitale de penser et d'anticiper, il est tombé dedans tout petit et n'en est jamais sorti. C'est là son bain de jouvence, là où il se sent véritablement bien et utile aux autres. Car au fond, la vie ne vaut que si chacun est utile aux siens d'abord, et à tous ceux avec lesquels on fait société. Hubert Libotte se souvient :

“à la maison, nous étions dix enfants et, très tôt, mes parents m'ont dit, toi tu seras le marchand de la famille et ils ont eu raison.”

FORMÉ SUR LE TAS

Dès l'âge de dix ans, Hubert vend des fromages dans les épiceries et les marchés. Plus tard, il décharge des camions, puis vient le service militaire durant trente mois, durant lesquels Hubert Libotte a saisi au vol les possibilités de développement personnel.

“J'ai eu la chance, malgré mon jeune âge, de me voir confier des responsabilités importantes, puisqu'il s'agissait de l'approvisionnement d'une partie des troupes sahariennes pendant les événements d'Algérie. Ce fut une expérience très formatrice.”

A son retour, se succèdent d'autres expériences formatrices pour un jeune homme qui avoue le relatif handicap dû à de *“trop brèves études”*. Mais dans la quincaillerie qui l'emploie avec la bienveillante attention que lui témoigne le chef d'entreprise Monsieur Auguste, le jeune Libotte s'affirme vite comme un élément de valeur.

“A 25 ans, je suis devenu directeur commercial et en même temps chef du personnel dans cette entreprise de 100 salariés avec pas moins de 100 000 références à connaître dans le domaine des fournitures industrielles.”

Malgré cette charge de travail considérable, l'infatigable Hubert Libotte trouve le temps et l'énergie :

“pour développer l'activité import/export dans ce secteur, les relations avec d'autres industriels et cadres dirigeants de grosses entreprises tout en m'impliquant dans la formation continue.”

UNE PETITE ANNONCE QUI VA TOUT CHANGER

Après avoir constaté des incompatibilités avec le P.D.G. dirigeant de l'entreprise, Hubert Libotte démissionne.

“Le soir même, je suis tombé sur une petite annonce de PME - vente professionnelle, qui cherchait son futur patron. Cette PME était une coopérative à l'activité très éloignée de la métallurgie. Nous étions en 1982 et jusqu'à aujourd'hui le développement de cette coopérative (la Centrale des Artisans coiffeurs) ne s'est jamais interrompu.”

perpétuel

On peut même dire que Monsieur Libotte est modeste car cette coopérative, dont il a passé les rênes depuis quatre ans à deux cadres de l'entreprise, compte aujourd'hui 282 salariés. Dans les deux mois qui ont suivi sa prise de fonction, Hubert Libotte décide de reconstruire la coopérative malgré un bilan équilibré. Il considère que la structure est fragile et qu'il faut tout remettre à plat.

“Mais je ne pouvais envisager cette reconstruction sans mobilisation générale des salariés qui étaient au nombre de 42 à cette époque. Le plus douloureux a été de décider de procéder à 14 licenciements ! Il n'était pas facile pour moi de commencer par le “sale boulot”.”

Ces 14 personnes ont toutes retrouvé en six mois un emploi avec l'aide d'Hubert Libotte.

Le nouveau patron de la coopérative réunit le personnel, explique la situation mais surtout son idée de *“l'organigramme horizontal”*. A chacune des 28 personnes restantes dans l'entreprise, il fixe une mission précise et la liste en comptera donc 28. Hubert ne tourne pas autour du pot.

“Si chacun est le premier dans sa mission à accomplir, et si tout le monde joue le jeu et fait confiance à l'autre, on va gagner ensemble. Je vous demande de faire des efforts et des sacrifices pendant 24 mois durant lesquels les heures supplémentaires ne seront pas payées. Mais la barque une fois redressée, il y aura pour vous un retour.”

ETAT D'ESPRIT À DÉVELOPPER

L'histoire retiendra que chacun s'est impliqué comme Hubert Libotte le leur demandait et lui-même effectuera 400 jours de travail sans aucun jour de repos. Mais le souvenir du résultat obtenu fait toujours chaud au cœur de Monsieur Libotte :

“un mouvement collectif et un état d'esprit se sont créés au sein de la coopérative et cet état d'esprit demeure encore aujourd'hui. Ce qui compte à l'évidence, c'est l'homme, l'individu dans une constrictio n à caractère collectif. Ou bien on adhère à cet engagement, on s'y sent bien et on le cultive, ou bien il est préférable pour soi et les autres d'aller exercer ses talents dans une entreprise plus classique.”

Comme indiqué au début de ce portrait, il est impossible de rendre compte de façon détaillée du foisonnement des activités et responsabilités assumées par Hubert Libotte qui, bien qu'en retraite, continue d'irriguer le secteur de l'économie solidaire de ses précieux conseils et avis éclairés par son expérience unique.

Il s'est occupé de la formation des cadres salariés, de la formation des chefs d'entreprises en matière de stratégie commerciale et de management.

Il a été conciliateur nommé par le Procureur de la République pour le canton de Conflans ; membre du Centre des jeunes dirigeants et Président de la Région Lorraine avec la responsabilité de la délégation nationale *“richesse et fiscalité”*. De 2005 à 2009, il a été président de la Fédération Française des Coopératives et Groupements d'Artisans et a été nommé en 2008 par le Premier Ministre, membre du Conseil Supérieur de la coopération et il y en a comme ça encore beaucoup.

Concluons par sa dernière nomination comme membre de la Conférence Territoriale de Briey au titre d'expert en économie sociale.

Quand on vous dit que Hubert Libotte, c'est le mouvement perpétuel ! ■

LA VIE QUI VIENT, LA VIE QUI VA...

suite Jarny Mag 20

NAISSANCES

Maxence KAZMIERCZAK 19/09/2015
Mélina DUGUÉ DOUMÈNE 24/09/2015
Axel ERSCHENS 28/09/2015
Nada BELLOUFA 01/10/2015
Sacha MAMERT 02/10/2015
Flavie ROUSSET-ROYER 03/10/2015
Léo MIANOWSKI 13/10/2015
Mickaël TARILLON 18/10/2015
Cyara BELLETTINI 20/10/2015
Airon SOLER 22/10/2015
Nolan GEORGE 26/10/2015
Emmy JACOB 27/10/2015
Gino BRUN 02/11/2015
Nolan MOSA 16/11/2015
Luna GERALDES 23/11/2015
Adam GUEDDAR 23/11/2015
Lola DINGER 24/11/2015

MARIAGES

Kévin ZABÉE et Cindy LEFORT 01/10/2015
Olivier MOSA et Faustine STADNICKI 03/10/2015
Franck BONASSO et Anne-Marie FELLERATH 14/11/15

DÉCÈS

André CURÉ 26/09/2015
Léonardo MUSIO 27/09/2015
Armand JOUVE 29/09/2015
Claude CAVEGLIA 16/10/2015
Alice JACQUES veuve ROUSSEAU 17/10/2015
Djouher CHAKIR 22/10/2015
Simonne DESMONS veuve LENQUETTE 23/10/2015
André RENÉ 31/10/2015
Dominique HENRY 05/11/2015
Jacqueline HUMBERT veuve MANUELLI 05/11/2015
Régine ORLANDO veuve MARTIN 05/11/2015
Gérard PLANEILLES 05/11/2015
Noëlle PAYAN veuve NOEHRINGER 15/11/2015
Bernadette PASQUINI veuve NACHBAR 25/11/2015

BAPTÊMES RÉPUBLICAINS

Laëtitia LAFOND 26/09/2015
Tim CAU CLARENN 10/10/2015

SPECTACLES À VOIR À JARNY !

Vous trouverez toutes les informations détaillées sur les spectacles à venir dans la plaquette de présentation de la saison culturelle 2015/2016, disponible en mairie de Jarny, dans les lieux publics de la ville et dans les centres culturels des environs. Nous vous proposons néanmoins un récapitulatif ci-dessous, pour la période de janvier à mai 2016.



© Thomas Carrasco

DATE	HEURE	SPECTACLE	LIEU	TARIF (en €)	PROGRAMMATION	+ D'INFOS
17/01/16	15H	Concert de Nouvel An	Salle Jean Lurçat	Gratuit	Service culturel Ville de Jarny	P 30
22/01/16	20H30	Pas un tombeau Cycle de lectures	Théâtre Maison d'Elsa	5	Cie du Jarnisy	P 17
30/01/16	17H	Kitchenette	Théâtre Maison d'Elsa	Gratuit	Médiathèque	P 37
30/01/16	20H30	1 ^{ère} soirée - 8 ^{ème} édition Lauréats Nouvelle chanson	Espace Gérard Philippe	10 / 8	CCJ	P 43
05/02/16	20H30	Vive Bouchon	Théâtre Maison d'Elsa	Gratuit	Service culturel Ville de Jarny	P 31
09/03/16	17H	Paperbelle	Théâtre Maison d'Elsa	11 / 8 / 5	Cie du Jarnisy	P 19
12/03/16	17H	Hajet'Lec	Théâtre Maison d'Elsa	Gratuit	Médiathèque	P 39
14/03/16	20H30	Le jardin secret	Théâtre Maison d'Elsa	12 / 10 / 8	Cie du Jarnisy	P 20
16/03/16	20H30	Le jardin secret	Lycée Jean-Zay	12 / 10 / 8	Cie du Jarnisy	P 20
18/03/16	20H30	Concert celtique	Salle Jean Lurçat	Gratuit	Service culturel Ville de Jarny	P 32
19/03/16	20H30	2 ^{ème} soirée - 8 ^{ème} édition Lauréats Nouvelle chanson	Espace Gérard Philippe	10 / 8	CCJ	P 44
24 & 25/03/16	20H30	Noirceurs	Théâtre Maison d'Elsa	12 / 10 / 8	Cie du Jarnisy	P 21
22/04/16	20H30	Fensch Cycle de lectures	Théâtre Maison d'Elsa	5	Cie du Jarnisy	P 17
23/04/16	20H30	Crescendo	Espace Gérard Philippe	10 / 8	CCJ	P 45
30/04/16	20H30	Concert de Printemps	Salle Jean Lurçat	Gratuit	Service culturel Ville de Jarny	P 33
05/05/16	15H	POEMA / Thomas Suel - Balade poétique, musicale et dégustative	Domaine de Moncel (RDV parvis château)	8 / 6 / 5	Cie du Jarnisy	Hors Plaquette
06/05/16	20H	POEMA / Antoine Mouton Lecture-dégustation	Village CCJ	10 / 8 / 6	Cie du Jarnisy	Hors Plaquette
07/05/16	20H	POEMA / Nicolas Vargas précédé par Thomas Suel et Antoine Mouton - Lecture-dégustation	Théâtre Maison d'Elsa	10 / 8 / 6	Cie du Jarnisy	Hors Plaquette
13/05/16	20H30	Les Boulingrin	Théâtre Maison d'Elsa	Gratuit	Service culturel Ville de Jarny	P 34
28/05/16	20H30	3 ^{ème} soirée - 8 ^{ème} édition Lauréats Nouvelle chanson	Espace Gérard Philippe	10 / 8	CCJ	P 46

MÉDIATHÈQUE : ANIMATIONS DU 1^{ER} SEMESTRE 2016

De janvier à juin, la médiathèque, qui se veut à la fois un espace de culture et de convivialité, propose toute une série d'actions autour de la thématique du jeu. Petits et grands, tous sont invités à venir partager un moment ludique lors d'une des nombreuses animations qui seront programmées : post-it art, atelier création d'images animées .gif (pixel art), consoles récentes (XBOX 360, Wii U) et rétro gaming (NES, etc.), conférence sur l'histoire du jeu vidéo, blind test (musique), ciné quizz, diverses expositions ou encore après-midi jeux animés par des associations... Chacun devrait trouver le jeu ou l'animation qui lui fera passer un agréable moment à la médiathèque.

LES ANIMATIONS

Les animations de la médiathèque sont gratuites et ouvertes à tous. Les places étant limitées, il vous est demandé de réserver au 03 82 33 11 41 ou par mail à mediatheque@jarny.fr.

MOTS DOUX ET P'TITS BOUTS

pour les tout-petits de 0 à 3 ans
Mercredi 20 janvier à 10h et 16h30

Vendredi 29 janvier à 10h

Mercredi 2 mars à 10h et 16h30

Vendredi 4 mars à 10h

Mercredi 25 mai à 10h et 16h30 : spécial jeu

Vendredi 27 mai à 10h : spécial jeu

IL ÉTAIT UNE FOIS LES CONTES...

pour les enfants de 4 à 7 ans.

Deux séances à 15h et 16h, un mercredi par mois :

6 janvier : Petit Chaperon rouge et livres dentelles

3 février : Petites grands-mères rigolotes

27 avril : spécial jeu

18 mai : Les mamans

L'HEURE DE L'E-STOIRE...

pour les enfants de 8 à 10 ans

Heure du conte numérique proposée par Audrey

Mercredi 16 mars à 14h30

MILLE FEUILLES GOURMANDES

rendez-vous pour les adultes

Les vendredis 26 février et 6 mai à 17h : Présentation de coups de cœur littéraires.

ASTRONOMIE

pour les 8 à 12 ans

Atelier animé par M. Sausse les samedis à 10h30 :

9 et 23 janvier / 6 et 20 février / 5 et 19 mars / 2 et 23 avril / 14 et 28 mai /

11 et 25 juin

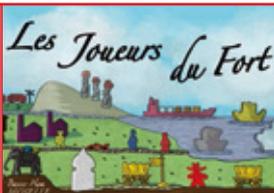
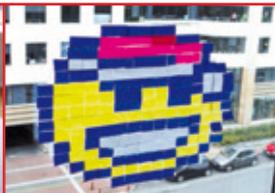
LES EXPOSITIONS SPÉCIAL "JEU"

De janvier à juin : Exposition en vitrine des œuvres de Jean Morette sur le jeu

Du 2 au 27 février : Exposition sur les jeux de société, en partenariat avec la Médiathèque de Meurthe-et-Moselle

Du 7 au 18 juin : Exposition sur la conception d'un jeu vidéo et quizz

PROGRAMMATION CULTURELLE SPÉCIALE JEUX



DU 5 AU 30 JANVIER : Opération Post-it art (patron collectif sur panneau)

MERCREDI 13 JANVIER À 14H30 : Atelier création d'images animées .gif (pour les 8/12 ans - pixel art)

DU 1^{ER} AU 12 MARS : Consoles rétro gaming (association Warp zone)

SAMEDI 5 MARS À 14H30 : Animation "Joueurs du fort" (pour ados et adultes)

SAMEDI 26 MARS À 14H30 : Conférence sur l'histoire du jeu vidéo (pour ados et adultes - association Warp zone)

DU 19 AU 30 AVRIL : Consoles de la Médiathèque de Meurthe-et-Moselle

SAMEDI 14 MAI À 15H : Blind test (pour ados et adultes)

SAMEDI 28 MAI À 14H30 : Animations jeux avec le Nouvel espace ludique

SAMEDI 11 JUIN À 15H : Ciné quizz (pour ados et adultes)

SPECTACLES

Programmés par la médiathèque au théâtre



© Clément Martin

SAMEDI 30 JANVIER À 17H

"Kitchenette" par la Cie des Ô et Cirque Gones. Nouveau cirque, théâtre et pantomime, tout public à partir de 3 ans. L'histoire de la fabrication d'un gâteau au chocolat.



© Hajet'lec

SAMEDI 12 MARS À 17H

"Hajet'lec" par la Cie les Atellanes. Théâtre tout public à partir de 8 ans. Un récit simple et sincère de deux hommes qui livrent des souvenirs, des bouts de vie, des morceaux d'humanité.

ANIMATION

REPAS DES RETRAITÉS LE 21 FÉVRIER



Le traditionnel repas des retraités aura lieu dimanche 21 février 2016 à la salle Auguste Delaune.

La Municipalité offrira aux retraités de la commune un repas dansant qui accueillera 600 convives environ. Cette journée sera animée par l'orchestre "ANGELO ORCHESTRA". Elle débutera à 12h30 et se terminera à 19h00. Un transport sera assuré par bus. Pour les personnes à mobilité réduite, un transport pourra être demandé et adapté à la personne.

ÇA S'EST PASSÉ À JARNY



Séjour seniors à Grasse

Du 12 au 21 septembre 2015, 55 retraités jarnysiens se sont rendus à Grasse, accompagnés par Laëtitia Lux, conseillère municipale déléguée aux jumelages et aux vacances. Outre la capitale mondiale de la parfumerie, ils ont découvert les splendeurs de la Provence et de la côte méditerranéenne. Ce séjour a, une nouvelle fois, rencontré un vif succès. ■

Thé dansant des retraités

La Municipalité a offert aux aînés de la commune un goûter dansant le 18 octobre 2015 à la salle Jean Lurçat. Comme à l'accoutumée, cet après-midi festif a connu une grande affluence. Nos anciens ont dansé, tournoyé et swingué sur des airs intemporels grâce à l'orchestre "ANGELO ORCHESTRA". ■



Zombies II : retour en rock !

Le 24 octobre dernier, les zombies étaient de retour à Jarny pour une animation orchestrée par le Service Jeunesse de la CCJ et la société BFX. En tête du cortège, des véhicules militaires ont encadré les morts-vivants, plus vrais que nature. Le défilé s'est terminé par un concert rock endiablé à la salle Jean Lurçat. L'ambiance mortelle s'est poursuivie tout au long du week-end avec la projection de films d'épouvantes à l'Espace Gérard Philipe, partenaire de la manifestation. ■



Rassemblement en hommage aux victimes des attentats du 13 novembre

Une foule nombreuse, dont beaucoup de jeunes, la plupart issus du lycée Jean-Zay, a répondu au mouvement citoyen initié par la Municipalité le 17 novembre 2015 à midi devant la mairie de Jarny. Pour le Premier magistrat comme pour chaque participant, il était important de rendre hommage aux victimes des attentats survenus à Paris et de marquer son attachement aux valeurs de la République. ■

Fêtes d'hiver 2015

Le marché de Noël organisé par le CALC s'est tenu tout au long de la journée du samedi 5 décembre au square Toussaint, rythmé par "Jazzband Compagny". Il a accueilli en fin d'après-midi le traditionnel défilé de Saint-Nicolas avec la participation de SOS Fanfare, Abrac'Echass, les Tambours du Bronze et les Ecuries de Moncel. La journée du 6 décembre a été entièrement consacrée à la bourse aux jouets, organisée par le Service Jeunesse de

la Communauté de Communes du Jarnisy. Elle a attiré une fois de plus, un très large public à la salle Jean Lurçat. ■



Réception des bacheliers

Pour cette 4^{ème} édition, le Maire a remis une médaille aux bacheliers de la commune le 12 décembre 2015 à La Concordia, Maison de la Jeunesse. Le diplôme du baccalauréat est d'autant plus important qu'il représente un tremplin nécessaire à l'accès à l'enseignement supérieur et à l'avenir professionnel. ■



Remise des prix du concours "Un jardin dans mon école"

Durant l'année scolaire 2014/2015, 4 écoles ont participé au concours "Un jardin dans mon école", proposé aux écoles élémentaires et maternelles de la ville de Jarny. La remise des prix a eu lieu le jeudi 17 décembre 2015 à la salle Jean Lurçat. Au niveau des écoles élémentaires, SAINT-EXUPÉRY a obtenu le 1^{er} prix (bon d'achat d'une valeur de 200 €) et JULES FERRY le 2^{ème} prix (bon d'achat d'une valeur de 100 €). Pour les écoles maternelles, JULES FERRY a reçu le 1^{er} prix (bon d'achat d'une valeur de 200 €) et le 2^{ème} prix (bon d'achat d'une valeur de 100 €) est revenu à YVONNE IMBERT. A cette occasion, les photos des travaux de jardinage des enfants et enseignants ont été exposées à la salle Jean Lurçat, puis du 18 décembre 2015 jusqu'au 15 janvier 2016 dans le hall de la Maison d'Elsa. ■



OPPOSITION

Attentats terroristes :

Notre pensée est au recueillement et notre soutien aux familles et amis des victimes des attentats barbares qui ont sévi dans notre pays depuis janvier 2015.

Nous payons le prix fort de nos politiques d'échec au Moyen-Orient, la déstabilisation de ces états nous montre à quel point la paix est fragile.

Le président Hollande vient de prendre des mesures sécuritaires, réclamées depuis des mois par certains responsables de l'antiterrorisme qui n'ont pas été entendus. Nous dénonçons le laxisme de nos politiques qui n'ont pas su agir de façon claire dès le mois de janvier.

Lors de la séance de l'Assemblée nationale du 19 novembre, certains députés étaient contre l'état d'urgence, réducteur de liberté. Mais quand un citoyen n'est plus en sécurité, comment peut-on parler de liberté ?

Actualité médiathèque :

Au conseil municipal du 23 septembre, nous avons évoqué l'oubli d'équiper la médiathèque d'une climatisation. La solution nous a été donnée par M. Stéphane Zanier : des rideaux seront posés à l'intérieur de la bâtisse. Montant des dépenses : 20 000 €. Pensez-vous que des rideaux vont arrêter la chaleur dans ce monument vitré plein sud ?

Pierre DÉSCLETS pour "Jamy en Action"

MES VŒUX LES MEILLEURS POUR CETTE ANNÉE 2016

Les attentats à PARIS ont touché le 7 janvier 2015 le principe de la liberté d'expression, et le vendredi 13 novembre 2015, le cœur de la démocratie.

Notre société vit une crise politique, économique, sociale et environnementale sans précédent. Les fondamentaux doivent être réaffirmés.

J'appelle de mes vœux que tous ensemble, nous œuvrions au-delà des clivages et des différences afin de préserver nos libertés.

Que vive la démocratie.

Dominique BISIAUX, élu indépendant

ASSURER LA SOLIDITÉ DE NOTRE DÉMOCRATIE

Le 13 novembre dernier, notre pays a de nouveau été frappé par l'horreur du terrorisme. Ces attentats, d'une exceptionnelle gravité, sont une agression à l'encontre de nos valeurs de liberté, d'égalité, de fraternité et de laïcité. En ce début d'année nos pensées sont tournées vers celles et ceux qui ont perdu la vie, vers leurs familles en deuil.

Le Président de la République et le Gouvernement ont eu une réaction à la hauteur de l'événement, réunissant l'ensemble des parlementaires en Congrès pour annoncer des mesures fortes (intensification des frappes contre Daech, recrutement de policiers et de magistrats, prolongation de l'état d'urgence).

L'objectif des terroristes est double : faire peur et déchirer le corps social de notre République. L'urgence était donc de faire bloc et d'avoir une France unie face au terrorisme. Tandis que l'extrême droite, fidèle à sa nature, s'est empressée de stigmatiser les uns et les autres, à droite non plus, l'esprit de

concorde et d'unité n'a pas survécu longtemps aux attentats. Elle qui laisse, comme bilan de la période 2002-2012, la réduction drastique des moyens et des effectifs des forces de sécurité (suppression de la police de proximité, perte de 13 000 postes entre 2007 et 2012 dans la police et la gendarmerie, etc.) et la disparition des Renseignements généraux.

Les terroristes se sont attaqués à la France et à ce qu'elle représente : une société multiculturelle, ouverte, tolérante. Cette démocratie, il nous faut la protéger et la faire vivre. En lien direct avec les citoyens, garants de la cohésion sociale, les élus locaux ont une responsabilité particulière. Plus que jamais, le rôle de la démocratie locale est décisif.

Céline HENQUINET et Dominique COLNAT
Groupe socialiste "Jamy agir ensemble"

POUR LA LEVÉE DE L'ÉTAT D'URGENCE

Les atrocités commises à Paris le 13 novembre ont suscité la légitime émotion et condamnation de toute la population.

Comment éviter que de telles horreurs se reproduisent ?

Force est de constater que les interventions militaires perpétrées depuis 2001 par les grandes puissances en Afghanistan, en Irak, en Libye, en Syrie, ... au nom même de la lutte contre le terrorisme, n'ont fait que renforcer ce dernier, semer le chaos dans les états concernés, misère et mort dans les populations.

C'est au gré des impératifs des multinationales et du "diviser pour régner" que des alliances changeantes ont attisé les conflits ethniques et religieux, financé et enfanté les monstres Al-Qaïda et Daesch qui aujourd'hui frappent dans notre propre pays.

Et maintenant le gouvernement, approuvé par la quasi-unanimité des parlementaires, instaure un état d'urgence dont le premier effet est d'étouffer toute tentative de revendication. Pour autant ce gouvernement n'a renoncé à aucun de ses plans. Pendant l'état d'urgence il poursuivra ses attaques

contre la Sécurité sociale et le Code du travail, les coupes des dotations aux collectivités locales, les fusions autoritaires de communautés de communes. Citons une déclaration syndicale parmi d'autres, celle d'un syndicat CGT :

"Nous refusons les injonctions comminatoires pour serrer les rangs derrière une union nationale belliqueuse et refusons un "état d'urgence" qui restreint les libertés démocratiques et la manifestation d'autres alternatives. Nous affirmons qu'une réponse efficace à cette terrible violence demande autre chose que des mesures policières ici et des bombes là-bas."

Oui, l'intérêt de la population c'est d'abord que soit levé l'état d'urgence et que cessent toutes les interventions étrangères au Moyen-Orient, à commencer par celle de notre propre gouvernement.

Christian MINARY,
élu "Unité et résistance, contre les plans d'austérité
du gouvernement et de l'Union européenne"
chrisminary54@orange.fr

MAJORITÉ

Notre pays vient de traverser une page sombre de son histoire. Pour beaucoup d'entre nous, ce sont des moments que nous n'avions jamais connus. D'autres les ont vécus à travers les affres des guerres.

Les attentats du 13 novembre dernier à Paris avaient pour cible la jeunesse, notre mode de vie en France et en Europe ! Après l'effroi que cela a causé dans nos têtes, c'est la révolte qui a pris place ! L'envie de croire encore plus à la génération BATACLAN !

Nous ne pouvons que condamner fermement ces attentats et apporter notre soutien, sans limite, aux familles touchées par cette monstruosité ! A notre échelle, nous avons tenu à rendre hommage aux victimes en organisant, devant la mairie, un rassemblement citoyen le mardi 17 novembre où plus de 600 personnes étaient présentes.

Les orientations prises par le Président de la République visent à garantir la sécurité des habitants qui vivent dans notre pays. Il a raison et doit agir pour resserrer les mailles du filet en mettant en place des moyens humains et matériels plus importants au sein de nos forces de l'ordre sans pour autant tomber dans les dérives sécuritaires de la droite et l'extrême droite !

Que dire de l'attitude politicienne des députés de droite après le discours du Président de la République à

Versailles lors du Congrès ? Inadmissible et inacceptable !

L'unité nationale doit exister dans les paroles et à travers les actes. Elle ne peut se faire que sur les valeurs de la République et sur la construction d'une société apaisée !

Sur notre territoire, à notre niveau, nous devons montrer l'exemple et veiller à prendre du recul après de tels événements. Nous en appelons à toutes et tous, et notamment aux élus de l'opposition de la droite locale.

Jusqu'à maintenant, votre attitude n'était pas digne et respectueuse. Elle visait uniquement à détruire, tant les projets que les femmes et les hommes de la majorité municipale. Nous espérons sincèrement que les récents événements vous feront prendre conscience du rôle que, TOUS, nous avons à tenir dans notre démocratie représentative !

C'est bien en construisant ENSEMBLE des politiques sociales, éducatives, sportives et culturelles que le lien social sera renforcé sur notre territoire tout en intégrant la diversité de nos populations.

La richesse de notre société existe par notre volonté de mieux vouloir Vivre ensemble !

Olivier TRITZ et Hervé BARBIER
pour les groupes "*communistes et républicains*"
et "*société civile*"

LE GOÛT DE LA CAMPAGNE DANS NOS ASSIETTES !

Depuis plusieurs années, les circuits courts connaissent un succès croissant. S'agit-il d'un engouement passager ou peut-on y voir l'amorce d'un changement de société progressif ?

Depuis le mois de septembre, la Ville de JARNY organise chaque mardi de 16h à 19 h un marché du terroir sur la place Génot en face de la mairie. La mise en place de ce marché était inscrite dans le programme municipal. L'idée émanait d'ailleurs du bilan des ateliers citoyens de 2013 animés par la Municipalité. Il s'agissait alors de concilier à la fois la vision des Jarnysiens mais aussi celle des élus dans différents domaines (environnement, urbanisme, culture, sport...) afin d'améliorer leur quotidien notamment. La mise en place de ce marché du terroir faisait partie des idées novatrices retenues.

Acheter en circuit court, c'est pour le consommateur une façon de redécouvrir les saveurs de sa région, de réagir face à la banalisation des produits et finalement se réapproprier son alimentation.

C'est l'occasion de faire rencontrer des producteurs qui sont soucieux de faire connaître leur savoir-faire, leurs valeurs d'une production locale, à petite échelle et surtout de haute qualité. Ils veulent aussi valoriser leurs produits en réduisant principalement les intermédiaires prônant le contact direct du producteur au consommateur. Cette initiative se veut durable et tend à se développer davantage

au gré des promotions et animations durant l'année. Cette opportunité de commerce permet un ajustement du prix au coût réel.

Sortir de la crise agricole passe par plus de proximité entre ces deux acteurs économiques. C'est bien aussi le rôle de la puissance publique et notamment à l'échelle des villes, d'impulser les changements de mentalités qui tourneront notre agriculture vers l'avenir, une agriculture revivifiée, valorisée, créatrice d'emplois au local afin de lui rendre son autonomie tout en garantissant la santé des consommateurs.

Nous soutenons une agriculture locale qui contribuera à diminuer aussi les désordres climatiques de plus en plus nombreux et menaçants sur les terres et ses habitants. Les circuits courts s'inscrivent au coeur d'un modèle économique émergent. Ils proposent la valorisation des ressources locales pour assurer la compétitivité, la cohésion sociale et la transition énergétique des territoires pour mieux rebondir dans la compétitivité mondiale.

Pour toutes ces raisons à l'échelle locale ou mondiale, nous vous donnons rendez-vous sur le marché du terroir ce mardi et tous les suivants.

Catherine GUILLON et Denis WEY
Groupe des Verts "*Jarny unir les volontés*"

SAISON 2015 - 2016

CONCERT GRATUIT



BIG BAND JAZZ

D' HOMÉCOURT

DIMANCHE 17 JANVIER - 15H

SALLE JEAN LURÇAT - JARNY

LES BILLETS SONT À RETIRER À PARTIR DU 04/01 AU SERVICE ACCUEIL DE LA MAIRIE

RENSEIGNEMENTS AU 03 82 33 14 54
(DANS LA LIMITE DES PLACES DISPONIBLES)



SERVICE COMMUNICATION / CULTURE / VIE CITOYENNE - VILLE DE JARNY
LICENCES 1 - 1035122 ET 3 - 1035124